

MODÈLE DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

Numéro de l'Avis de projet de marché (APM)	1000248875
Titre :	Services vétérinaires visant les fermes d'élevages de volailles – Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA)
Date de la demande de propositions :	27 février 2023
Date de clôture de la demande de propositions :	15 décembre 2023 à 14 h HNE
Adresser les demandes de renseignements à :	drew.johnson@hc-sc.gc.ca
Soumettre la proposition par voie électronique à :	drew.johnson@hc-sc.gc.ca

Renseignements sur le soumissionnaire :

Nom de la clinique ou du vétérinaire :	
--	--

Adresse :	
Rue/Case postale	
Ville	
Province	
Code postal	

Coordonnées :

Nom :	
Courriel :	
Téléphone :	

Critères obligatoires :

Critères obligatoires	Démonstration des critères																						
O1. Le soumissionnaire doit être un vétérinaire autorisé à pratiquer dans les provinces où une surveillance des fermes de volailles sentinelles est effectuée. Les provinces dont il est question sont la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, la Terre-Neuve-et-Labrador, l'île du Prince-Édouard. Au moment de la clôture de la demande de soumissions, les soumissionnaires doivent fournir un numéro de permis vétérinaire provincial valide émis par la province où ils souhaitent recueillir des échantillons.	<p>Veillez fournir un numéro de permis provincial valide pour chaque province où vous aurez des troupeaux sentinelles inscrits au PICRA.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Province</th> <th>Numéro de permis</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>la Colombie-Britannique</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>l'Alberta</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>la Saskatchewan</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>le Manitoba</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>l'Ontario</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>le Québec</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>le Nouveau-Brunswick</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>la Nouvelle-Écosse</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>la Terre-Neuve-et-Labrador</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>l'île du Prince-Édouard</i></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Province	Numéro de permis	<i>la Colombie-Britannique</i>		<i>l'Alberta</i>		<i>la Saskatchewan</i>		<i>le Manitoba</i>		<i>l'Ontario</i>		<i>le Québec</i>		<i>le Nouveau-Brunswick</i>		<i>la Nouvelle-Écosse</i>		<i>la Terre-Neuve-et-Labrador</i>		<i>l'île du Prince-Édouard</i>	
Province	Numéro de permis																						
<i>la Colombie-Britannique</i>																							
<i>l'Alberta</i>																							
<i>la Saskatchewan</i>																							
<i>le Manitoba</i>																							
<i>l'Ontario</i>																							
<i>le Québec</i>																							
<i>le Nouveau-Brunswick</i>																							
<i>la Nouvelle-Écosse</i>																							
<i>la Terre-Neuve-et-Labrador</i>																							
<i>l'île du Prince-Édouard</i>																							

MODÈLE DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

O2. Le soumissionnaire doit avoir son propre moyen de transport pour se rendre aux sites sentinelles.	Oui <input type="checkbox"/> En cochant la case, les soumissionnaires confirment qu'ils possèdent leur propre moyen de transport pour se rendre aux sites sentinelles.
---	---

Soumission financière :

Le tableau suivant représente les frais prévus prédéterminés pour la période du contrat allant de l'attribution du contrat au 31 décembre 2022 et peut inclure jusqu'à quatre (4) années d'option supplémentaires :

- Année d'option 1 – Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024
- Année d'option 2 – Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
- Année d'option 3 – Du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026
- Année d'option 4 – Du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027

Lorsque l'Agence de la santé publique est prête à exercer l'année d'option, les frais prévus sont réévalués et mis à jour. Les entrepreneurs recevront les frais dans les 90 jours avant la date de renouvellement et seront invités à examiner et à accepter l'entente.

1. PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT (DE LA DATE D'ADJUDICATION DU CONTRAT AU 31 DÉCEMBRE 2023)

Par troupeau : en fonction du prélèvement d'échantillons et du questionnaire à remplir.

La clinique vétérinaire avec laquelle je fais affaire fournira un total de **67** troupeaux pour participer au programme de surveillance des volailles à la ferme du PICRA. Le nombre de troupeaux participant à chaque activité est précisé dans le tableau ci-dessous et le montant total du contrat est calculé en conséquence.

Activité	Montant par activité	Nombre de troupeaux participant à l'activité	Montant (montant/activité x nombre de troupeaux participant à l'activité)
Collecte d'échantillons de matière fécale	250 \$	67	16 750 \$
Questionnaire rempli	450 \$	67	30 150 \$
Sous-total		Somme de la colonne des montants	46 900 \$
Taxes (TPS/TVH)		Taxes appropriées pour la province où l'échantillonnage a été fait	4 757 \$
Total		Somme du sous-total et des taxes	51 657 \$

MODÈLE DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

Je reconnais par la présente que :

1. La clinique vétérinaire avec laquelle je fais affaire dispose d'un vétérinaire autorisé ayant accès aux fermes sentinelles dans les provinces indiquées ci-dessus.
2. La clinique vétérinaire avec laquelle je fais affaire assurera son transport vers et depuis les fermes sentinelles.
3. Au nom de la clinique, j'ai lu et j'accepte les modalités de paiement pour la période initiale du contrat ainsi que les quatre (4) années d'option.
4. Au nom de la clinique, je confirme que nous avons de la disponibilité pour effectuer l'échantillonnage et remplir les questionnaires pour les troupeaux **67** dans les provinces de **le Québec** pour l'année initiale du contrat (les quatre années d'option à déterminer au moment de l'attribution).

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____